

Alain Savary

toire

1984 ne seront pas concernés

ectif de démocratisation de qualité. Tout ne se un jour et la loi ne pourra pliquée globalement dès e 1984. Nous commençons première année du pre-

Pour le second cycle, ns l'accent sur les forma- sionnelles qui existent les développerons.

situez-vous la frontière e filières à finalité pro- elle et les autres ? Ces s ne risquent-elles pas crifiées ?

cte indique assez nette e faudrait pas distinguer e des filières à finalité elle et d'autres filières. Il ute les formations com- des degrés divers, forma- le et formation profes- faut éviter des filières elles trop pointues. Je ne e les filières qui ne sont ionnelles riquent d'être e pense seulement que, t pour toutes les filières, és devront se préoccuper és offerts aux étudiants. ée fondamentale de la listion.

e ne suffit pas à expli- crètement quelles seront es professionnelles et sé-

leur arrivée dans l'enseignement supérieur.

— *Le report à l'automne du débat parlementaire est-il envisageable ? C'est, en effet, une revendication qui semble faire l'unanimité parmi vos interlocuteurs pour permettre d'ici là, une nouvelle concertation ?*

— La loi sur l'enseignement supérieur ayant fait l'objet d'une minutieuse préparation — dix-huit mois, — il me semble que la suite normale des consultations est le débat parlementaire devant les commissions puis en séance plénière. De toute manière, avant que le débat public en première lecture ne s'engage à l'Assemblée nationale, il y a un mois pendant lequel il peut y avoir pas mal d'échanges. Compte tenu du calendrier parlementaire, il est clair que le vote définitif interviendra au mieux au mois d'octobre. Ce calendrier me convient. Si le débat devait être reporté, ce que je ne souhaite pas, cela remettrait toute hypothèse d'amélioration des enseignements supérieurs aux calendes grecques, et donc les deux objectifs essentiels du projet : démocratisation et meilleure qualification.

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI.

Le rapport sur la formation des jeunes chômeurs à l'informatique a été remis à M. Mitterrand

Le rapport sur la formation des jeunes chômeurs de seize à vingt-cinq ans à l'informatique vient d'être remis au président de la République. Demandé il y a deux mois par M. François Mitterrand à MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du Centre mondial informatique et ressource humaine, et Pierre Laffitte, président de la conférence des grandes écoles, ce texte, rédigé sous la direction du professeur Erol Gelenbe, précise les conditions de mise en œuvre de ce projet qui est un des éléments du « formidable effort de formation », selon les termes du président de la République, auquel le pays « doit s'atteler » (*le Monde* du 1^{er} mars).

● **La formation des élèves.** — Il s'agit, d'une part, d'assurer la réinsertion culturelle et scolaire des jeunes de seize à dix-huit ans avec « l'aide de l'outil informatique » et, d'autre part, de dispenser à des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans une formation et une qualification leur permettant, en fonction de l'enseignement qu'ils ont précédemment reçu, d'acquérir dans le domaine de l'informatique différents degrés de qualification.

Le premier niveau, correspondant au niveau C.A.P., pourrait être obtenu en trois mois ; le deuxième — niveau programmeur d'applications — le serait en six mois, et le troisième, destiné à des chômeurs ayant déjà une formation supérieure, permettrait, en neuf mois, de transformer ces élèves en spécialistes de l'informatique.

● **La formation des maîtres volontaires.** — Pour donner suite à la proposition d'avoir recours à des élèves des grandes écoles et des universités (1), il est prévu de donner à ces « volontaires » une formation initiale de deux mois dans des « centres de formation de formateurs ». Une vingtaine de ces centres devraient être rapidement créés : neuf de grande taille (Paris-centre, Paris-sud, Sophia Antipolis-Nice, Toulouse, Grenoble-Chambéry, Lyon-

Nord) et onze de taille moyenne (Reims, Mulhouse, Besançon - Belfort, Dijon, Aix - Marseille, Montpellier, Bordeaux, Nantes, Caen, Rouen, Cergy-Pontoise).

Outre leur fonction de formation initiale des « maîtres volontaires », ces entités assisteraient les régions dans le choix des sites de formation des jeunes chômeurs et le suivi pédagogique de leur programme de formation et d'insertion professionnelle. Un contact permanent avec le milieu socio-professionnel serait donc souhaitable, indique le rapport.

● **Les coûts.** — Selon M. Gelende, une somme de 28 millions de francs devrait permettre d'assurer la première année de formation de sept mille cinq cents jeunes chômeurs : 18 millions pour la formation et la subsistance des cinq cents maîtres à former et 10 millions pour les équipements.

Reste une question : qui paiera ? La réponse devra être fournie rapidement si l'on veut, comme le suggère le rapport, commencer à travailler dès la rentrée 83.

J.-F. A.

(1) Une adaptation du service national serait nécessaire pour les jeunes gens appelés sous les drapeaux et désireux d'assurer une formation aux jeunes ch-

Le Figaro
11/6/84

INFORMATIQUE

Au service (militaire) de l'ordinateur

Les appelés formateurs ont rempli leur contrat

Trois cent soixante-seize jeunes appelés du contingent, diplômés de grandes écoles, ont cette année consacré leur service militaire à former des jeunes chômeurs à l'informatique. L'année prochaine, ils seront six cents. Au moment où le programme vient d'être reconduit et amplifié par le conseil des ministres, un colloque à l'université d'Orsay a permis de faire un premier bilan d'une opération destinée, comme le souligne le secrétaire d'État Roger-Gérard Schwartzberg à « combattre le chômage des jeunes » tout en « affirmant la solidarité entre jeunes d'une même génération ».

L'opération V.F.I. (Volontaire pour la formation à l'informatique) a un an. Imaginée, à la demande du président de la République, pour palier le manque de formateurs à l'informatique, elle permet à des volontaires issus de grandes écoles ou d'université de devenir formateur pendant le temps de leur service militaire.

Après un mois de classes ils reçoivent pendant un à deux mois un complément de qualification scientifique et pédagogique dans l'un des douze centres de formation des formateurs ; puis pendant dix mois ils animent des stages pour chômeurs de moins de vingt-cinq ans de niveau C.A.P., bac ou bac + 2.

Ces stages sont de deux sortes : soit des stages d'insertion pour les 16-18 ans ; d'une durée de cinq mois ils facilitent l'insertion sociale par l'utilisation de la micro-informatique, comme outil pédagogique ; soit des stages de huit à dix mois, dits stages de qualification, qui forment à des métiers de l'informatique.

« Les chômeurs qui en bénéficient, explique le professeur Érol Gelenbe, rapporteur du projet, ne sont pas des cas sociaux, mais des jeunes qui ont suivi une formation dont personne ne veut. Un complément en informatique leur donne une qualification efficace. » Un exemple : un B.T.S.

de secrétariat ne permet pas toujours de trouver un emploi, une formation complémentaire de traitement de texte permet de mieux se placer sur le marché du travail.

Dans le souci de mieux adapter les formations aux besoins des entreprises sur le terrain, ce sont les régions qui choisissent en accord avec le ministère, le type de stage nécessaire.

Les régions les plus touchées par la crise sont celles qui ont formé le plus de jeunes. Ainsi sur 11 000 stages suivis cette année, 2 000 ont été dispensés dans le Nord-Pas-de-Calais et près de 900 en Lorraine.

Reste à savoir dans quelle proportion les jeunes stagiaires trouveront un emploi à l'issue de leur formation. Il est encore tôt pour le savoir étant donné que la plupart sont encore sur les bancs de l'école. Mais le fait que beaucoup d'entre eux soient en situation de préembauche auprès d'entreprises locales est encourageant.

N. F.

Le Nouvel
Observateur

Les bidasses de l'ordinateur

Pour la première fois, un bataillon d'appelés au service national, frais émoulus de leurs écoles, s'est égaillé en mission informatique auprès de onze mille jeunes chômeurs. Les plus diplômés marchant vers les plus démunis.

Plusieurs ministères collaborent à cette opération V.F.I. (Volontaires pour la Formation à l'Informatique), la Défense, bien sûr, l'Éducation nationale, la Formation professionnelle... Trois cent soixante-seize V.F.I., recrutés dans

les contingents d'août, d'octobre et de décembre, ont été envoyés dans des établissements de formation, L.E.P., I.U.T., dotés d'une section informatique, Cafoc (Centres académiques pour la Formation continue) de quatorze régions de France.

« S'il y avait deux ans de service, je remplerais », dit Yves Martin-Laval, vingt-trois ans, diplômé de l'E.S.S.E.C., appelé comme moniteur d'informatique à Laon, dans l'Aisne. Il a animé quatre stages de qualification pour les 18-25 ans, soit huit cents heures de cours et deux cents heures en entreprise. Au menu, outre l'informatique : dactylographie, droit, comptabilité...

« Sur les quinze stagiaires, cinq ont trouvé un contrat à durée limitée, et les autres vont reprendre leurs études », conclut Yves.

En revanche, les V.F.I. tombent de haut face aux 16-18 ans. « Je ne croyais

pas aux 15 % d'analphabètes en France, poursuit Yves. J'y crois aujourd'hui après un stage de cinq mois organisé par une association pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. » Il découvre les B.D. indigentes, l'orthographe phonétique, la rue, la drogue. C'est un bouleversement. « On a réussi à décrocher ces quatorze jeunes, à leur ôter leur seule certitude : celle d'être chômeur pour la vie. » L'ordinateur, là, n'a joué qu'un rôle pédagogique, avec des didacticiels de calcul mental, de vocabulaire.

Le colloque tenu à l'université de Paris-Orsay les 7 et 8 juin, en présence de Roger-Gérard Schwartzberg, secrétaire d'État à l'Éducation nationale, a annoncé l'amplification du programme en 1984-1985 : six cents appelés V.F.I. dans vingt-deux régions. Le mot solidarité s'est enrichi d'une nouvelle application.

CAROLINE BRIZARD

Information emploi.

FIGARO (83)

L'informatique enseignée par des appelés du contingent

Pour la première fois cette année, des stages de formation à l'informatique ont été dispensés par des volontaires, effectuant leur service militaire, issus de grandes écoles. Les formateurs à l'informatique manquent en effet. C'est pourquoi le président de la République a demandé l'an dernier au Centre mondial informatique un rapport sur le moyen de faire former des jeunes chômeurs par des appelés du contingent. Dès la rentrée 83, 370 volontaires sont devenus formateurs. S'il est encore un peu tôt pour connaître l'efficacité de ces stages, à savoir les emplois trouvés par les jeunes qui les ont suivis, à leur issue, on sait déjà que l'expérience sera reconduite et améliorée l'année prochaine.

370 sélectionnés sur 1.200 candidats

Comment devenir formateur à l'informatique plutôt que rester simple bidasse lorsque l'on effectue son service militaire ?

Tout d'abord il faut obligatoirement sortir d'une grande école ou d'une université. Il faut être volontaire, en faire la demande et passer devant une commission de sélection. Les élus sont peu nombreux : l'an dernier 1.200 jeunes se sont portés candidats, 370 seulement ont été sélectionnés.

Les appelés font alors un mois de classes. Contrairement à ceux qui ont choisi la coopération, les formateurs restent militaires.

Puis il sont affectés pendant un à deux mois à l'un des dix centres de formation de formateurs mis en place au sein d'établissements d'enseignement supérieur pour approfondir et compléter leurs connaissances informatiques et surtout s'initier à la pédagogie.

Ensuite ils reçoivent la liste des stages qu'ils devront animer, choisissent ou sont affectés à l'un d'eux selon leur profil et leurs connaissances. Ils y resteront toute l'année scolaire.

Employés à temps complet par le centre de stages, ils feront de l'enseignement, de l'assistance technique, de la formation d'autres enseignants, ils assureront le suivi des stages, un service portes ouvertes en informatique. Ils pourront également faire de l'animation ou aider à la recherche d'emploi.

Les conditions matérielles sont difficiles : ni logés ni nourris à la caserne, les volontaires ne perçoivent que 1.500 F par mois.

Leur utilité est évidente : les formateurs en informatique sont peu nombreux et très « chers ». Les volontaires rémunérés par l'armée permettent de diffuser, auprès de personnes qui n'y

auraient pas eu droit autrement, une formation efficace dans un secteur offrant des débouchés importants.

Des stages longs destinés aux jeunes

Donner aux jeunes, qui ne sont pas des cas sociaux mais qui ont suivi une formation dont personne ne veut, une qualification efficace, tel est en effet l'objectif des stages animés par les appelés du contingent.

« Nombreux sont ceux qui ont un CAP de réparation automobile ou de menuisier qui ne leur sert à rien, souligne le rapporteur du projet Erol Gelenbe, un BTS de secrétariat avec lequel ils ne trouvent pas d'emploi. Ils sont encore réceptifs, un complément de formation informatique, ou de traitement de texte leur permettra de bien se placer sur le marché du travail. »

C'est pourquoi, cette année, 160 volontaires mis à la disposition du ministère de la Formation professionnelle ont été affectés à des sites de formation de jeunes chômeurs (16 à 25 ans) de quatre niveaux différents :

- Réinsertion sociale et culturelle des 16 à 18 ans avec l'aide de l'informatique, sorte de « certificat d'études » de l'informatique.
- Niveau CAP (stages de trois mois).
- Niveau baccalauréat (programmeur d'application) : stages de six mois.
- Niveau double compétence (destiné à des jeunes chômeurs ayant déjà fait des études supérieures) : stages de neuf mois.

Par ailleurs 210 volontaires travaillent dans des sites sélectionnés par les régions, les mairies, les associations, les Chambres de commerce, l'Education nationale.

Divers prolongements à cette action sont envisagés : l'information auprès des employeurs potentiels des jeunes chômeurs ; la création d'un cycle de formation d'ingénieurs informaticiens pour les volontaires (qui sont pour la plupart des ingénieurs d'autres disciplines) et la mise en place d'actions d'enseignement assisté par ordinateur.

Comment se renseigner

Jusqu'à présent, de nombreuses demandes sont arrivées soit spontanément, soit par le biais de l'ANPE. Pour avoir de plus amples informations sur les stages, il est possible de s'informer soit auprès des délégations régionales à la formation professionnelle (en général installées auprès du préfet de région), soit à l'ANPE, soit à la délégation académique à la formation continue auprès du rectorat.

Nadine Arnaud.

Quelques stages :

• « EPS » (Ecole professionnelle supérieure), organise dans le centre EPS Yvelines, 25, rue Ambroise-Croizat, 78280 Guyancourt (près de Versailles), en collaboration avec la société Gould Informatique et l'ANPE, le **stage gratuit et rémunéré** suivant :

— Technicien en informatique mini 32 bits :

Ce stage de six mois à temps plein s'adresse à des jeunes de niveau baccalauréat technique, voire scientifique, qui, à l'issue de la formation, seront embauchés avec la qualification III-3/IV-1 sur la base de 6.000 F/mois.

Seize postes sont à pourvoir. Les candidats doivent envoyer leur C.V. à ANPE (à l'attention de Mme Tranchant), 14 ter, rue de Noailles, 78000 Versailles. Le stage débute à EPS le 26 mars 1984.

Par ailleurs, EPS organise également deux autres **stages rémunérés par l'Etat** mais dont une partie des frais de formation reste à la charge des stagiaires (possibilité d'aide des ASSÉDIC et/ou de prêt du Crédit Lyonnais). Ces stages EPS se dérouleront à EPS, 25, rue Ambroise-Croizat, 78280 Guyancourt (tél. (3) 043.57.90) à partir du 27 février 1984.

— Technico-commercial en micro-informatique :

Stage de 6 mois à temps plein s'adressant à toute personne ayant un bon niveau de connaissances générales et motivée par la vente.

— Secrétaire bureautique :

Stage de 6 mois s'adressant en priorité aux femmes désirant retravailler, ayant déjà des notions de dactylo et surtout un bon français.

Pour tous renseignements, s'adresser à EPS, 25, rue Ambroise-Croizat, 78280 Guyancourt (tél. (3) 043.57.90) ou EPS, 45, rue des Petites-Ecuries, 75010 Paris (tél. (3) 523.35.30).

• Les nouvelles technologies dans la formation professionnelle.

La deuxième édition des journées ANTEM, organisées par le CESTA, aura lieu à Paris les 27, 28, 29 mars.

ANTEM — Nouvelles technologies appliquées à l'éducation, la formation professionnelle et la culture — constitue l'une des dix-huit actions de coopération internationale lancées par le groupe « Technologie, croissance, emploi » à la suite du sommet de Versailles de juin 1982.

Le thème de cette année, « Les nouvelles technologies dans la formation professionnelle », recouvre à la fois la formation aux technologies nouvelles et la formation par les technologies nouvelles. Information ANTEM II : (1) 634.36.31.